

REGLEMENT CHAMPIONNATS FEDERAUX INDIVIDUELS & DOUBLES

Les Championnats Fédéraux Individuels sont organisés pour les catégories suivantes :

SIMPLES JEUNES FILLES

a) Poussines - b) Benjamines - c) Minimes - d) Cadettes

SIMPLES JEUNES GARCONS

a) Poussins - b) Benjamins - c) Minimes - d) Cadets

SIMPLES DAMES

F.S.C.F. – (A.G.R.)

- a) Classées : 16 à N° = (20 à N°)
- b) Classées : 13 à 15 = (35 à 25)
- c) Classées : 10 à 12 = (50 à 40)
- d) Classées : 07 à 09 = (65 à 55)
- e) Classées : 05 à 06 = (NC à 70)
- f) Vétérans A/B/C : A/B/C

SIMPLES MESSIEURS

F.S.C.F. - (A.G.R.)

- a) Classés : 19 à N° = (20 à N°)
- b) Classés : 16 à 18 = (35 à 25)
- c) Classés : 13 à 15 = (50 à 40)
- d) Classés : 10 à 12 = (65 à 55)
- e) Classés : 07 à 09 = (80 à 70)
- f) Classés : 05 à 06 = (NC à 85)
- g) Vétérans : A
- h) Vétérans : B
- i) Vétérans : C

DOUBLES JEUNES FILLES

Poussines – benjamines - minimes

DOUBLES JEUNES GARCONS

Poussins – benjamins - minimes

DOUBLES DAMES

Cadettes – seniors - vétérans

DOUBLES HOMMES

Cadettes – seniors + vétérans si pas engagés en vétérans

DOUBLES VETERANS

Vétérans A - Vétérans B - Vétérans C

DOUBLES JEUNES MIXTES

Poussin(e)s – benjamin(e)s - minimes

DOUBLES ADULTES MIXTES

Cadet(te)s – senior(e)s – vétérans(e)s

1) CATÉGORIES D'ÂGES

- Poussin(e)s: né(e)s en 2004 et après
- Benjamin(e)s: né(e)s en 2002 et 2003
- Minimes: né(e)s en 2000 et 2001

- Cadet(te)s: né(e)s en 1998 et 1999
- Senior(e)s: né(e)s de 1995 à 1976
- Vétérans(e)s A : né(e)s de 1975 à 1966
- Vétérans(e)s B : né(e)s de 1965 à 1956
- Vétérans(e)s C : né(e)s en 1955 et avant

2) ORGANISATION

Ces Fédéraux sont organisés par le :

Tennis de Table de BETSCHDORF - (67660 BETSCHDORF)

Pointage :

- **le vendredi à partir de 17h30 jusqu'à 20h00 – au Séminaire des Jeunes – 60 Grand-rue à WALBOURG**
- le samedi de 8h00 à 8h30 à la salle principale à BETSCHDORF – (ESCAL – rue du Bannholz)

Début des épreuves le samedi à 9h00 précises aussi bien **pour les jeunes** que pour les senior(e)s.

3) QUALIFICATION

Aux vues des résultats des championnats départementaux et/ou régionaux, la CNTT fixera le nombre de qualifiés. Toutefois la CNTT se réserve la possibilité de qualifier des associations isolées des comités ou ligues sans activité tennis de table.

Les classements pris en compte seront ceux arrêtés à la dernière date du classement officiel FTTT ou FSCF. En cas de classements différents, sera pris en compte le meilleur des deux classements.

L'envoi de l'inscription devra se faire en double exemplaire, une à la Fédération, et l'autre au Comité Départemental afin de confirmer l'affiliation de l'association.

4) DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Ce championnat fédéral est exclusivement réservé aux licenciés (au cours de la saison 2014-2015) de la Fédération Sportive et Culturelle de France. La tenue sportive (short ou jupette – maillot – chaussures de sport) sera exigée dans les aires de jeu (en adéquation à la table et en compétition). Le port du dossard est obligatoire.

SIMPLES

Chaque joueur, s'il le désire, peut s'inscrire dans deux tableaux différents de simple, sauf les N° à 19 en hommes et 16 à N° en dames (classement intégral).

- **Poussin(e)s** : tableau de leur âge + benjamin(e)s.
- **Benjamin(e)s** : tableau correspondant à leur âge + tableau minimes.

Les tableaux poussin(e)s et benjamin(e)s disputeront un classement intégral.

- **Minimes** : tableau de leur âge + tableau cadet(te)s ou tableau seniors(e)s de leur classement (à choisir).
- **Cadet(te)s** : tableau de leur âge + tableau (sénior) de leur classement.
- **Sénior(e)s** : tableau de leur classement + tableau immédiatement supérieur.
- **Vétérane(e)s** : tableau vétérans correspondant à leur âge + tableau séniors correspondant à leur classement.
- **Une consolante** est prévue pour les jeunes ayant été éliminés dans tous leurs tableaux.

DOUBLES

- Les **poussin(e)s – benjamin(e)s et minimes** pourront participer aux doubles jeunes filles et doubles jeunes garçons (+ doubles mixtes jeunes).
- Les **cadet(te)s** ainsi que les **senior(e)s** et **vétérane(e)s** participeront aux doubles adultes (un tableau) et aux doubles mixtes adultes.
- Les **vétérans** joueront soit en doubles vétérans, soit en doubles seniors. Les **vétéranes** jouant en doubles mixtes seront associés aux seniors et cadets.
- Les équipes de plus fort classement seront exemptées lors des premiers tours. Les modalités de positionnement seront définies par le juge-arbitre.

5) DROITS D'ENGAGEMENT

Les droits d'engagement sont fixés à :

- **Simple : 5,50 € par joueur**
- **Simple + Double : 9,50 € par joueur**

Ce montant est valable pour disputer les deux tableaux.

Un joueur ne paiera pas de supplément pour jouer en doubles.

6) REMISE DES RECOMPENSES

A l'issue des compétitions, une cérémonie de remise des médailles et coupes sera organisée. Tout joueur appelé à monter sur le podium, devra être impérativement en tenue sportive (survêtement interdit).

7) INSCRIPTIONS / POINTAGE

Seuls les responsables de délégation se présenteront au pointage pour vérification des licences, et pour signaler toute erreur dans la liste d'engagement.

Seuls les responsables de délégations seront autorisés à inscrire les doubles sur place.

8) ENGAGEMENTS

Les engagements des simples ainsi que la fiche récapitulative et le chèque libellé à l'ordre de la FSCF sont à envoyer **Avant le 02 Mars 2015** au siège de la

FSCF – Service Activités

A l'attention de Monsieur Arnaud DE JAEGER

22, rue Oberkampf 75011 Paris

Après cette date, aucun engagement ne sera accepté, la CNTT se réservant le droit d'accepter les cas exceptionnels. Vous avez la possibilité de remplir ces documents sur votre ordinateur et de nous les retourner par email (documents téléchargeables sur <http://www.fscf.asso.fr>). Les droits d'engagement seront postés le même jour.

Les imprimés de réservation de repas, de la soirée festive ainsi que la réservation de l'hébergement à Walbourg doivent parvenir directement à l'association organisatrice avant le **22 Mars 2015**.

Chèque au nom du Tennis de Table de Betschdorf et à envoyer à Madame Pia HAUSHALTER – 18a route de Rittershoffen – 67660 BETSCHDORF

Les réservations des chambres dans les hôtels dont les adresses sont jointes sont à réserver par vos soins très rapidement.

9) TIRAGE AU SORT

Le tirage au sort aura lieu le 24 mars 2015 à l'U.S. Kremlin Bicêtre 94270.

Le tirage au sort s'efforcera de tenir compte des joueurs et joueuses titrés dans leur ligue et CD au cours de saison. Ces indications seront à préciser dans la colonne de droite de la feuille d'engagement.

10) JUGE-ARBITRE

Le juge-arbitre sera désigné par la CN. Il aura tout pouvoir et ses décisions seront sans appel. Il se réserve le droit de toute reconstitution de tableau en cas de nombre insuffisant de participants.

11) ARBITRE

L'arbitrage sera assuré par les joueurs. Les volontaires pour arbitrer les phases finales seront les bienvenus. Merci de le signaler.

12) FORFAIT

Tout forfait non justifié sera pénalisé d'une amende de 15€/joueur (somme débitée sur l'aide aux associations). Tout joueur non présent à l'appel de son nom à l'heure de l'épreuve, sera déclaré forfait au bout de 10 minutes.

13) AFFICHAGE

Les tableaux seront affichés, une heure avant le début des épreuves.